



CONVENTION LOCATION DE LA MAISON DE QUARTIER

La Croix-de-La-Rochette

Nom : Prénom : rue : 73110 La Croix de La Rochette Tél. :	Date de la manifestation : Horaires : de h à h Nature de la location : Nombre de personnes attendues :
Date :	<input type="checkbox"/> Je soussignée déclare avoir reçu ce jour le règlement de la maison de quartier et m'engage à la respecter. Signature :

DOCUMENTS

Chèque de caution de garantie : 250 € N° de chèque : Domiciliation bancaire :	Remis le : Rendu le :
Chèque de location : <input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> 100 € <input type="checkbox"/> 120 € N° de chèque : Domiciliation bancaire :	Remis le :
Attestation d'assurance	Remise le :
Attestation de Domiciliation	Remise le :

ETATS DES LIEUX

Fait entre : Mme ou Mr :

et

Mairie :

AVANT	APRES
Le : Observations :	Le : Avis pour restitution de la caution : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Observations :

Règlement de l'état des lieux

L'installation des matériels en fonction de l'utilisation est à la charge du locataire.

L'équipement de la cuisine - gazinière, four - permet uniquement **de réchauffer les plats**.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité aucun hébergement dans la salle n'est accepté.

La prise en charge et la restitution des locaux, matériel et abords, ainsi que la remise des clés sont obligatoirement effectuées par la même personne et font l'objet d'un état des lieux par la personne responsable de la maison de quartier.

Fonctionnement de la location

Pour une location le weekend : les clés sont remises le samedi matin et devront être restituées le dimanche soir.

Pour une location ½ journée SANS REPAS : les clés seront remises le matin pour une restitution le soir même.

Après l'utilisation, les locaux loués et les abords extérieurs sont remis en parfait état de propreté :

Rangement et nettoyage de tout le matériel mis à disposition :

- **Vaisselle**
- **Lave-vaisselle (selon les modalités d'utilisation en vigueur dans la salle),**
- **Frigo,**
- **Four,**
- **Gazinière,**
- **Plan de travail,**
- **Crédence derrière gazinière,**
- **Chaises,**
- **Tables et**
- **Poubelle**
- **Balayage et lavage de tous les sols loués y compris la cuisine et les sanitaires.**
- **Evacuation des déchets et emballages vides dans les conteneurs de la commune à côté de la mairie (tri des verres).**

Important : Si le nettoyage et le rangement du matériel ne sont pas effectués correctement, le chèque de caution sera encaissé.

